

**BULLETIN D’ADHÉSION 2021**

**STRUCTURE**

 Je souhaite apporter mon soutien à l’action menée par art contemporain en Bretagne en devenant membre de l’association.

 Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur et les approuver sans réserve.

 Je déclare avoir pris connaissance et avoir signé la charte de valeurs et d’engagement m’engager à la promouvoir et à la faire vivre.

 Je déclare représenter une structure professionnelle du secteur de l’art contemporain en Bretagne dont l’activité contribue à former, exposer, produire, aider, renseigner, éditer etc.

Peuvent devenir membres actifs de l’association en tant que personnes morales: le Fonds régional d’art contemporain Bretagne, les musées, les centres d’art contemporain, les écoles d’art, les artothèques, les fonds municipaux, les associations d’art contemporain, les galeries associatives, les galeries d’art à vocation commerciale, les archives de la critique d’art ; les collectifs d’artistes, les résidences artistiques, les écoles supérieures d’art, les services culturels d’Université développant un projet de recherche ou de diffusion en art, les salons, les manifestations, les éditeurs d’art, les agences de production, les fondations ou tout autre structure professionnelle œuvrant dans le champ de l’art contemporain en Bretagne.

* **Critères d’éligibilité pour les structures**

* (Se) reconnaître et s'engager dans le respect et la promotion des valeurs communes figurant dans la charte d’a.c.b ;
* Mener un projet artistique et culturel dans le champ de l'art contemporain ;
* Développer son activité en Bretagne.
* **Pièces à fournir**

Pour que cette demande soit recevable, les structures doivent joindre à ce bulletin dûment renseigné :

* Ses statuts et/ou projet d’activité, ou tout autre document présentant son projet artistique ou culturel ;
* Le dernier état financier et rapport d’activité dans le cas de plus de deux ans d’existence ;
* Une lettre de motivation détaillant ses objectifs et ses activités ;
* La charte de valeurs et d’engagements signée ;
* **Identité**

Nom de la structure :

Nom usuel si différent ou acronyme :

Adresse du siège :

Code postal :

Ville :

Adresse de correspondance (si différente du siège) :

Téléphone Portable :

E-mail :

Site web :

Année de création :

Nom et prénom du représentant·e de la structure :

Nom, prénom et fonction de la (des) personne(s) désignée·s au sein d’a.c.b (Président·e ou Élue et/ou Directeur·trice / Coordinateur·trice général·e) :

* **Réseaux**

Votre structure est-elle membre d’un ou plusieurs réseaux, syndicats ou fédérations professionnelles ?

      oui                 non

 Si oui, lesquels ?

* **Description synthétique de votre activité**
* **Forme juridique de la structure**

Secteur Public

 Commune

 Communauté de communes, d’agglomération, urbaine, départementale …

 Établissement public de coopération culturelle (EPCC)

 Autre (merci de préciser)

Secteur privé non lucratif

 Association loi 1901

 Comité d’entreprise, d’établissement

 Autre (merci de préciser)

 Secteur privé lucratif

 Société coopérative d’intérêt collectif (SCIC)

 Société coopérative de Production (SCOP)

 Société d’économie mixte (SEM)

 Société à responsabilité limitée (SARL)

 Société à responsabilité limitée (SARL)

 Société anonyme (SA)

 Autre (merci de préciser)

* **Cotisation**

Le montant de la cotisation se calcule sur le budget de fonctionnement annuel emploi.s inclus (pour les structures pluridisciplinaires, musées et équipements culturels le calcul se fait sur la partie du budget dédié à l’art contemporain avec une proratisation des emplois qui y sont consacrés)

 1ère tranche : moins de 10 000 euros = 100 euros

 2ère tranche : entre 10 000 et 40 000 euros = 214 euros

 3ème tranche : entre 40 000 et 100 000 euros = 360 euros

 4ème tranche : entre 100 000 et 200 000 euros = 586 euros

 5ème tranche : > 200 000 euros = 866 euros

À :

Le :                   ⁄                    ⁄                    Signature

 → Formulaire à renvoyer avec les pièces à fournir à : contact@artcontemporainbretagne.org

**Tout dossier incomplet ne pourra être recevable ni présenté en conseil d’administration.**

Les demandes d’adhésion sont étudiées tous les 2 mois environ à l’occasion du conseil d’administration. Dès validation, un appel de cotisation sera adressé. L’adhésion sera effective dès réception du paiement en espèces, chèque ou par virement.

---

En remplissant ce formulaire vous acceptez que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de nos campagnes d’informations par courrier électronique et qu’elles puissent faire l’objet d’un traitement statistique anonyme. Vos données seront conservées jusqu’à cinq ans après la fin de votre adhésion ou jusqu’à ce que vous en fassiez la demande. Vous pouvez solliciter la modification et suppression de vos données personnelles à tout moment en nous contactant à l’adresse : contact@artcontemporainbretagne.org. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à notre politique de confidentialité accessible sur notre site internet www.artcontemporainbretagne.org